



ÉMISSION OBLIGATAIRE RECORD DE 800 M\$ DE L'AFPN : LES INVESTISSEMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS DÉPASSENT LES 5 MILLIARDS DE DOLLARS

Pour diffusion immédiate : 4 juin 2026

Première Nation de Westbank, Colombie-Britannique - L'Administration financière des Premières Nations (AFPN) a émis sa plus importante obligation à ce jour, levant 800 millions de dollars pour les gouvernements des Premières Nations afin d'accélérer le développement économique et social mené par les communautés à travers le Canada. Ce financement soutiendra des projets à fort impact, notamment des acquisitions foncières, la construction de nouveaux logements et des infrastructures essentielles, portant ainsi le total des investissements de l'AFPN dans les communautés membres à plus de 5 milliards de dollars.

« Cette émission obligataire record marque le début d'une nouvelle ère d'envergure et d'ambition pour le développement économique autochtone », a déclaré le chef Derek Epp, de la Première Nation Ch'iyáqtel (C.-B.) et président du conseil d'administration de l'AFPN. « Nous établissons une référence nationale en matière de souveraineté économique autochtone, et les investisseurs mondiaux y prêtent attention. »

Les obligations de l'AFPN continuent de susciter une forte demande de la part d'investisseurs nationaux et internationaux à la recherche d'opportunités stables, de qualité institutionnelle et ayant un impact social mesurable. Souvent incluses dans les portefeuilles d'investissement à impact social, elles offrent des avantages environnementaux, sociaux et économiques évidents. Grâce à son modèle d'emprunt groupé, l'AFPN permet aux nations membres de tirer parti de leurs propres revenus autonomes pour obtenir un financement abordable et à long terme, tout en protégeant les budgets communautaires et en offrant des rendements fiables aux investisseurs.

« Les investisseurs veulent participer à la croissance économique autochtone, et les Premières Nations recherchent des partenaires financiers qui comprennent leurs priorités », a déclaré Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN. « Cette émission démontre que les deux parties sont sur la même longueur d'onde et font avancer le Canada. »

Le portefeuille de prêts de l'AFPN dépasse désormais les 5 milliards de dollars, répartis entre 195 gouvernements des Premières Nations. Plus de la moitié des 634 Premières Nations du Canada sont déjà assujetties à la loi en vertu de laquelle l'AFPN opère, ce qui leur donne accès à des outils de financement qui soutiennent le développement à long terme des nations et placent les économies autochtones au cœur de l'avenir économique du Canada.

-30-

À propos de l'AFPN

L'AFPN est une société de services financiers à but non lucratif dirigée à 100 % par les Premières Nations, mandatée en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005) pour offrir des services de financement, de gestion des investissements et de conseil en matière de capital à un coût avantageux aux gouvernements des Premières Nations au Canada. L'AFPN ne dépend pas du financement du gouvernement fédéral et est autosuffisante.

Contact médias :

Jennifer David, AFPN



Directrice des communications et du marketing
Courriel : j david@fnfa.ca